

TERMES DE RÉFÉRENCE

CONSULTANT EN STRATEGIE MEDICALE HOSPITALIERE

Dimension médico-soignante

Elaboration du Projet médical de l'HUEH

« ACCOMPAGNEMENT A L'OUVERTURE DE L'HOPITAL UNIVERSITAIRE D'ETAT D'HAITI (HUEH) »

Caractéristiques du poste	
Intitulé du poste	Consultant en stratégie médicale hospitalière
Lieu de la mission	Port-au-Prince - Haïti
Durée	Six (6) mois
Niveau d'effort	40 H/J (en plusieurs missions terrain)
Date limite de dépôt de candidature	27/12/2023
Prise de fonction souhaitée	Mi-janvier/février 2024

1. Présentation d'Expertise France

Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- gouvernance démocratique, économique et financière ;
- paix, stabilité et sécurité ;
- climat, agriculture et développement durable ;
- santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

2. Contexte et justification

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a eu un impact massif tant sur les personnes que sur les infrastructures. Plus de cinquante hôpitaux et centres de santé se sont effondrés ou sont devenus inutilisables. Le séisme a fortement endommagé l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH) situé dans le centre de Port-au-Prince qui a la double mission d'hôpital national de référence et d'hôpital de formation pour les étudiants de la Faculté de médecine publique.



Le 17 février 2010, la France s'est engagée à offrir son aide pour (i) reconstruire l'hôpital en conformité avec les normes parasismiques et (ii) le doter d'équipements performants afin qu'il devienne un établissement de référence pour le pays. Au regard de l'ampleur du projet et des fonds à mobiliser, les États-Unis se sont joints à la France pour appuyer le gouvernement haïtien dans la reconstruction de l'HUEH. En septembre 2010, la France et les États-Unis ont signé un *Memorandum Of Understanding* (MoU) dans lequel les deux États se sont engagés à financer le projet à hauteur de 25 MUSD chacun ; l'État Haïtien s'était pour sa part engagé à mobiliser 33,2 MUSD.

Compte tenu des aléas et des retards accumulés depuis le démarrage des travaux à l'été 2014, le coût du projet a sensiblement augmenté, allongeant la durée du projet et créant ainsi un écart budgétaire par rapport aux prévisions initiales.

En attendant l'ouverture du nouvel hôpital, des structures transitoires ont été mises en place en 2014 pour permettre d'assurer la continuité des soins. En parallèle du volet « travaux », un volet « accompagnement à l'ouverture » a été mené entre 2013 et 2018, à travers la mobilisation du consortium AEDES-ACODESS au côté de l'HUEH ayant notamment abouti à la définition d'un plan d'action d'accompagnement de l'établissement.

Le projet de reconstruction de l'HUEH a été relancé au cours de l'année 2021, après une longue interruption principalement due à la crise politico-sociale qui a frappé le pays, doublée de la crise liée à la pandémie Covid-19. En parallèle, le volet « accompagnement à l'ouverture de l'HUEH » a également été réactivé en 2021 à travers la mobilisation d'Expertise France pour la formulation d'une nouvelle proposition d'intervention. A noter que la relance de ce volet intervient dans un contexte difficile, tant en ce qui concerne la situation politique, sociale et économique du pays, qu'en ce qui a trait à l'environnement du projet luimême.

3. Descriptif du projet

Le projet de l'AFD a pour objectif principal d'améliorer l'état de santé de la population haïtienne en restaurant l'HUEH dans ses fonctions. Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants :

- Reconstruire et mettre aux normes les infrastructures ;
- Mettre à niveau l'équipement des principaux services ;
- Effectuer une nouvelle programmation des fonctions et des services de l'HUEH;
- Améliorer le niveau des services médicaux et le fonctionnement de l'hôpital.

Est prévue, dans ce cadre, la construction d'un nouvel établissement d'une capacité initiale d'environ 520 lits, doté d'équipements modernes correspondant au niveau de soins d'un hôpital tertiaire (plateau technique avec bloc(s) opératoire(s), scanner, laboratoire, etc.). Il est désormais estimé, après la relance du projet de reconstruction de l'HUEH, d'une part le redimensionnement possible du périmètre initial de l'HUEH et d'autre part, que les travaux prendront fin au premier semestre 2024.

Afin de soutenir la gouvernance de l'HUEH dans le déploiement de ce projet, un volet d'intervention, financé par l'AFD à hauteur de 2,5 MEUR et dont la mise en œuvre a été



confiée à Expertise France, prévoit l'accompagnement de la direction de l'hôpital dans la préparation du déménagement et l'activation technique ainsi que la mise en service du nouveau bâtiment. Dans ce cadre, une étude de faisabilité a été menée par Expertise France entre mai et juin 2021 en vue de réaliser des propositions opérationnelles, qui a permis de définir trois axes d'intervention principaux pour ce volet d'accompagnement :

- Garantir la continuité des services de l'HUEH à travers un accompagnement au processus de déménagement dans la nouvelle structure ;
- Améliorer la gouvernance et les capacités de gestion de l'HUEH pour lui permettre d'assurer ses missions de pilotage, de coordination et de contrôle ;
- Renforcer la qualité de l'offre de soins à travers la mise en place d'un dispositif de renforcement des compétences des professionnels de santé et la réorganisation des services.

Le dispositif proposé par Expertise France pour mettre en œuvre ce volet repose sur :

- la présence de deux experts résidents (un.e Chef.fe de projet et son adjoint.e) pour assurer le pilotage du projet sur toute sa durée de mise en œuvre (24 mois);
- la mobilisation d'experts court-terme et/ou perlés (nationaux et internationaux) et autres acteurs publics/ privés (ONG, bureaux d'étude, institutions, etc.) pour appuyer la réalisation des objectifs du projet sur des champs d'expertise spécifiques.

C'est en prévision de cette reconstruction et du renforcement des outils de gouvernance et de pilotage que s'inscrit le présent recrutement.

La qualité et la sécurité des soins offerte par l'HUEH reconstruit, ainsi que la pérennité de ses services doivent en effet reposer sur une stratégie solide et co-construite avec la communauté hospitalière. Cette stratégie repose sur trois outils majeurs d'exercice qui sont interdépendants : un projet d'établissement, un projet médico-soignant, un modèle de financement.

Le projet médico-soignant¹ est le document de référence présentant la stratégie pluriannuelle médico-soignante de l'établissement.

Le projet médico-soignant est un document faisant partie intégrante de la stratégie d'établissement à moyen terme (d'ordinaire sur une durée de 5 années), qui s'adresse aux professionnels et intervenants de la structure, mais également aux patients et à leur entourage et aux structures sanitaires et sociales liées à l'établissement par des logiques de partenariat et de référencement.

¹ En France, le projet médico-soignant (plus précisément, le projet médical et le projet de soins infirmiers) est défini par l'article L.6143-2-2 du Code de la santé publique, qui prévoit notamment que « [l]e projet médical et le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques définissent [...] les objectifs stratégiques d'évolution de l'organisation des filières de soins, du fonctionnement médical et des moyens médico-techniques permettant de répondre aux besoins de santé de la population. [lls] prennent en compte l'évolution des stratégies de prise en charge, notamment thérapeutiques.

Ils définissent également les objectifs d'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge et des parcours des patients [...] ».



C'est un document de référence pour les professionnels de l'établissement, impliquant également les usagers et leurs représentants ; c'est un document évolutif, révisé régulièrement. Le projet médico-soignant a pour finalité la mise en place d'une gradation des soins au sein de l'établissement, structurée autour de filières de prise en charge. Il traduit la volonté d'améliorer les soins prodigués et de répondre aux problématiques rencontrées par les professionnels de santé dans leur pratique quotidienne.

Spécifiquement, le projet médical de l'HUEH a également pour objectif de fédérer les professionnels de l'établissement autour d'objectifs communs dans le but d'améliorer le service rendu aux patients du territoire.

Le projet médico-soignant a pour ambition d'organiser, pour l'ensemble des activités, l'offre de soins de proximité et de référence dont ont besoin les patients du bassin de population, mais également de développer des stratégies médico-soignantes sur le territoire concerné par l'influence et l'attractivité de l'établissement. Il nécessite ainsi de comprendre l'évolution de la démographie médico-soignante et des besoins de la population dans une zone d'intervention où l'offre de soins est lacunaire et la précarité sanitaire et sociale est significative.

Ce document nécessite d'être élaboré de manière collégiale, en concertation avec l'ensemble des départements de soins et validé par la gouvernance de l'établissement. Il est en effet également un outil d'attractivité et de fidélisation pour les professionnels médicaux et paramédicaux, ainsi qu'un outil de collaboration avec les partenaires du territoire (autorités locales et nationales, professionnels libéraux, universités, centres de formation pour les professionnels de santé etc.).

Le projet médico-soignant de l'HUEH se traduira par un plan d'action, décliné en fichesactions ² présentant les axes stratégiques d'intervention de manière synthétique (par exemple, « amélioration du parcours de prise en charge de la personne admise au service des urgences » « création d'un hôpital de jour pédiatrique », « développement de l'activité de soins de support et soins palliatifs », « amélioration du parcours de prise en charge de la personne âgée opérée en chirurgie orthopédique »). Il comprendra un focus particulier sur la prise en charge aux urgences, en médecine interne, en chirurgie, en pédiatrie, en gynécologie-obstétrique et l'aménagement des salles d'accouchement, ainsi que sur les enjeux de la qualité et sécurité des soins, par exemple en renforcement des tests en laboratoire ou de parcours des corps en chambre mortuaire.

1. Descriptif de la mission du Consultant en Stratégie Médicale Hospitalière

Le.la consultant.e retenu dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de l'HUEH aura pour mission principale l'accompagnement de la gouvernance de l'HUEH, de sa communauté

⁻

² Les fiches action permettent de présenter les axes d'intervention validés au sein de l'établissement de manière synthétique, en indiquant les personnes responsables de la mise en œuvre de l'axe, les moyens à mettre en œuvre, l'échéancier et les indicateurs de mise en œuvre.



hospitalière et des usagers ainsi que de leurs familles ³dans l'élaboration, la rédaction, la validation et la diffusion du projet médico-soignant.

En poursuivant une dynamique d'élaboration collective du projet, pour faciliter notamment son appropriation, le.la consultant.e devra produire d'une part, et accompagner la communauté hospitalière d'autre part, dans la mise en œuvre des étapes suivantes :

- L'analyse des publics et des ressources (médicales et paramédicales, managériales, techniques, financières) du territoire avec le recueil de données préexistantes, nécessaires à l'élaboration efficiente du projet médico-soignant ;
- L'analyse des enjeux propres à la structure, et susceptibles d'infléchir les problématiques à développer ;
- La phase de rédaction proprement dite ;
- La validation du document par les instances dirigeantes ;
- Le suivi, puis l'actualisation du projet.

Tout au long de l'élaboration du projet médico-soignant, le.la consultant.e devra garantir la participation active de l'ensemble des parties prenantes, à savoir, notamment, les professionnels médicaux et paramédicaux, les dirigeants de l'établissement, les usagers et/ou leurs représentants légaux, partenaires, bénévoles, stagiaires etc.

Le projet médical doit en effet être une œuvre collective, construite en s'appuyant sur des groupes participatifs de médecins, soignants et de représentants de la direction, tant par spécialité que pour traiter de questions transversales à l'établissement.

Sur l'initiative du/de la consultant.e, un groupe de travail restreint spécifique et représentatif pourra être constitué afin de faciliter l'élaboration et la rédaction du projet médico-soignant, et organiser sa validation avec les autorités compétentes.

Le.la consultant.e en projet médico-soignant est placé.e sous la responsabilité fonctionnelle du Chef de projet basé au sein du bureau Expertise France à Port-au-Prince, en Haïti.

Il.elle sera également appuyé.e sur place par les fonctions support et transversales mutualisées avec les autres projets mis en œuvre par Expertise France au sein du bureau Expertise France à Port-au-Prince, Haïti.

II.elle travaillera en lien fonctionnel avec une Chargée de projets et un Assistant de projets au siège d'Expertise France, basés à Paris (Département Santé/ DEPSAN), et plus particulièrement avec l'Experte « Offre de soins dans les pays émergents et en développement » du siège d'Expertise France, et les prestataires externes en charge de la dimension maintenance et installation du matériel et des équipements médicaux du projet prioritairement.

³ En l'occurrence, il n'existe pas d'association d'usagers ou d'association regroupant les familles et patients. La mission présente devra justement accompagner l'HUEH pour inciter et faciliter la création de ce type d'instance et penser les modalités de son fonctionnement.



Le la consultant e en stratégie médico-soignante et projet médico-soignant a également vocation à collaborer avec les équipes de l'HUEH sur ses volets d'intervention. En étroite collaboration avec le Chef de Projet et son adjoint, le la consultant e aura pour missions principales de :

1. Appréhender les enjeux de l'HUEH et proposer une stratégie globale d'élaboration du projet médico-soignant

- o Comprendre le cadre de fonctionnement et les enjeux de l'établissement ;
- Appréhender la méthodologie du projet médico-soignant, notamment en ce qui concerne le volet de définition de la feuille de route des activités de soins, en complémentarité avec les projets de service, le cas échéant;
- Recueillir les données nécessaires et suffisantes pour catégoriser les besoins du public accueilli, ainsi que des professionnels exerçant dans la structure;
- Recenser et analyser les documents disponibles (projet(s) médico-soignant(s) antérieur(s), arrêtés d'autorisation, documents de programmation (schémas, plans), recommandations professionnelles et de bonnes pratiques, données territoriales, référentiels qualité procédures formalisées⁴, outils de management⁵), ainsi que les rapports d'activité des années précédentes, si disponibles;
- o S'assurer de la cohérence et de la qualité globale du projet médico-soignant ;
- o Communiquer autour du projet pour en permettre l'appropriation.

2. Mettre en œuvre un cadre de co-construction du projet médico-soignant en associant l'ensemble des parties prenantes de l'HUEH

- Mettre en œuvre un comité de pilotage corrélé à la taille de l'établissement (composé de professionnels de l'établissement, de représentants de la gouvernance, de représentants des usagers);
- Elaborer un cahier des charges précis relatif aux missions et aux outils du comité de pilotage⁶, dans le cadre de l'élaboration du projet médico-soignant;
- Sous la supervision du comité de pilotage, mettre en place des ateliers de coconstruction (groupes de travail) et de réflexion sur les grands axes d'intervention du projet ainsi que sur l'approfondissement des besoins, en mobilisant un nombre significatif de professionnels de l'HUEH;

⁴ Par exemple, les procédures d'admission, les protocoles de soins, les grilles et guides relatifs à la mise en œuvre de la bientraitance etc.

⁵ Par exemple, les fiches de poste, les référentiels métiers, les codes de déontologie et de bonnes pratiques etc.

⁶ Le comité de pilotage aura pour missions, notamment, de décider de la méthode de travail et du calendrier, de s'assurer du respect du processus de mise en œuvre des actions, de prioriser les thématiques à traiter dans le projet médico-soignant, de consolider les fiches-actions avant la validation par les instances décisionnelles de l'établissement.



- Elaborer un plan de communication pour diffuser les travaux des ateliers de coconstruction et du comité de pilotage auprès des professionnels de l'HUEH;
- Elaborer, une fois le projet médico-soignant validé, un plan de communication diffusé auprès des professionnels et des usagers, ainsi de que leurs représentants.

3. Assurer la participation effective des parties prenantes dans l'élaboration du projet médico-soignant

- Réaliser des entretiens auprès des représentants de la communauté hospitalière, avec un panel de métiers représentatif de la situation de l'HUEH, ainsi qu'auprès de représentants des usagers;
- Elaborer et analyser, le cas échéant, des enquêtes de satisfaction auprès des professionnels et des patients, afin de sanctuariser les logiques de parcours et d'améliorer les avancées réalisées dans ce cadre;
- Réaliser des entretiens avec des partenaires sur les coopérations existantes ou souhaitables, à abonder au projet médico-soignant.

4. Conseiller le comité de pilotage et les parties prenantes dans les thématiques traitées dans le cadre du projet médico-soignant

- Elaborer des axes stratégiques de réflexion pour le travail des ateliers de coconstruction :
 - Les filières de soins de l'établissement et les besoins sanitaires et sociaux des patients du bassin de population;
 - L'organisation de l'offre de service, notamment les modalités d'accueil et d'admission du public, les modalités d'adressage et de référencement entre les établissements du réseau de soins de territoire;
 - La nature de l'offre de service (description des activités au sein de l'établissement, illustration des synergies et complémentarités entre elles);
 - La typologie du public accueilli, les moyens prévus pour l'offre de soins et les budgets associés ;
 - Les flux de patients et les distances parcourues par ces derniers pour se rendre dans l'établissement⁷, la durée de la prise en charge (DMS);
 - L'existant et les modalités d'utilisation des moyens matériels (bâtiments et locaux, équipements lourds, véhicules);
 - Les principes d'intervention (recommandations de bonnes pratiques, référentiel des fédérations professionnelles, référentiels éthiques).

5. Assurer la représentation d'Expertise France auprès des parties prenantes et garantir un reporting régulier et une coordination des activités pour le Chef de projet sur le terrain

⁷ Un rappel utile à la théorie du magnet hospital et aux zones d'attractivité et d'influence de l'établissement pourra être réalisé dans ce cadre.



- Etre l'interface opérationnelle et technique entre l'équipe projet d'Expertise France et les acteurs terrain sur le volet « projet médico-soignant » ;
- Assurer une présence régulière auprès des acteurs de terrain par l'organisation et la participation au comité de pilotage et aux ateliers de co-construction au sein de l'HUEH;
- Appuyer le Chef de projet et l'équipe projet (en termes de récolte d'informations fiables et en temps réel) pour l'organisation des comités de suivi et de pilotage du projet, en étroite coordination avec les autorités haïtiennes;
- Informer régulièrement le Chef de projet des avancées des travaux et des éventuelles difficultés opérationnelles rencontrées, et proposer des mesures préventives et correctives le cas échéant;
- Appuyer le Chef de projet dans la coordination de l'organisation, l'accueil et la mobilisation des partenaires de mise en œuvre du projet médico-soignant, si nécessaire (experts, bureaux d'étude, associations d'usagers etc.) sur le terrain;
- Participer à l'élaboration et la rédaction de Termes de référence des experts éventuellement mobilisés sur le projet médico-soignant et autres comptes-rendus ou rapports relatifs au volet d'intervention;
- Elaborer des tableaux de bord/reporting réguliers de suivi des ateliers de coconstruction et des groupes de travail sur les axes d'intervention du projet médicosoignant, notamment en termes de taux de réalisation des objectifs prévisionnels et de ressources complémentaires à mobiliser;
- Proposer la définition d'indicateurs de suivi (taux de réalisation des objectifs, respect des impératifs calendaires, points d'achoppement) et de résultats relatifs à l'avancement des volets d'intervention (ateliers de co-construction, réunion des représentants médicaux, concertation avec les associations d'usagers) et renseigner ces indicateurs conformément aux données des tableaux de bord;
- Faire remonter les difficultés rencontrées, les risques identifiés et/ou les éléments de contexte (sectoriel, sécuritaire, politique, etc.) pouvant avoir un impact sur la bonne réalisation des activités, et participer à l'identification de mesures de mitigation et/ou correctives :
- Assurer une veille documentaire actualisée relative aux documents institutionnels nécessaires à la rédaction du projet médico-soignant;
- Elaborer et rédiger un compte-rendu technique après chaque réunion du comité de pilotage, d'atelier de co-construction et de réunions spécifiques nécessaires au projet :
- Présenter au terme de la mission une première mouture du Projet médical à l'ensemble des parties prenantes.

Le projet médical proposé devra représenter une vision équilibrée, positive et ambitieuse du rôle que devra jouer l'HUEH sur son bassin de santé. Les orientations et actions retenues devront nécessairement prendre en compte les orientations nationales de santé mais aussi le contexte actuel particulier du pays et du secteur, et répondre aux besoins de santé, tout en étant raisonnables, réalistes et réalisables, et pragmatiques à moyen terme.



4. Livrables

- Un projet médico-soignant ;
- Un cahier des charges précis relatif aux missions et aux outils du comité de pilotage ;
- Un plan de communication pour diffuser les travaux des ateliers de co-construction et du comité de pilotage auprès des professionnels de l'HUEH ;
- Un plan de communication du projet médico-soignant diffusé auprès des professionnels et des usagers, ainsi de que leurs représentants ;
- Un compte-rendu et une analyse des entretiens et/ou enquêtes de satisfaction auprès des professionnels, des patients, des partenaires ;
- Tableaux de bord/reporting réguliers de suivi des ateliers de co-construction et des groupes de travail sur les axes d'intervention du projet médico-soignant, incluant des indicateurs de suivi et de résultats :
- Compte-rendus techniques après chaque réunion du comité de pilotage, d'atelier de co-construction et de réunions spécifiques nécessaires au projet.

5. Profil

Profil recherché

- Médecin hospitalier (de préférence PU-PH) ou Directeur.rice des Soins ayant assumé des fonctions et/ou responsabilités de direction et de coordination, notamment dans la mise en œuvre de projets médico-soignants d'établissement ou de projets médicosoignants de territoire, couplées à une expérience professionnelle d'au moins dix ans en établissement de santé :
- Une connaissance forte du contexte sanitaire haïtien, des acteurs publics et privés de l'offre de soins en Haïti et des enjeux spécifiques liés à la stratégie d'établissements de santé en Haïti serait un avantage significatif;

Expérience professionnelle



- Expérience minimum de dix ans en consultance en stratégie médicale et paramédicale (de préférence à valence universitaire) dont cinq ans minimum en gestion de projets d'établissement, médico-soignants, techniques et territoriaux;
- Expérience significative en animation de projet, outils et techniques de travaux participatifs;
- Expérience dans la réorganisation d'établissements hospitaliers ou dans le pilotage d'audit organisationnel de structures hospitalières;
- Expérience, le cas échéant, dans la préparation à l'ouverture d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, avec un volet infrastructures.

Compétences professionnelles

- Compréhension des enjeux médicaux et paramédicaux d'un établissement et d'un territoire, capacité de propositions à moyen terme sur l'amélioration d'une offre de soins;
- Vision stratégique nécessaire à la prise de décision et à la coordination des parties prenantes;
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- o Fortes capacités de coordination et de travail en équipe ;
- Excellente capacité à réaliser des analyses stratégiques et à proposer un plan de mise en œuvre conforme à ces analyses;
- Rédaction de cahiers des charges, tableaux de bord, documents d'analyse, comptesrendus, rapports d'activités, définition de termes de référence, etc.;
- Excellente capacité à mener un dialogue avec les partenaires techniques et financiers ainsi que les autres partenaires nationaux et internationaux, comme avec les professionnels de la communauté hospitalière;
- Capacité à mobiliser, coordonner et animer des réseaux d'acteurs (experts, acteurs institutionnels, société civile, autorités locales et nationales);
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral). Bonne connaissance du créole haïtien (un atout)

Savoir-être

- Excellentes capacités de communication écrite et orale ;
- o Esprit d'initiative et autonomie ;
- o Fort sens de la diplomatie (et pédagogie), très bon relationnel ;
- o Excellent sens du travail en équipe ;
- Rigueur et réactivité;
- Capacité d'adaptation et flexibilité ;
- o Curiosité, ouverture d'esprit;
- o Sens de l'organisation, planification et de l'anticipation.



Connaissances requises

- Maitrise transversale des enjeux des disciplines des filières de soins principales d'un établissement de la zone d'intervention (gynécologie-obstétrique, chirurgie traumatologique, médecine interne, infectiologie);
- Maitrise des normes et réglementations ;
- Maitrise des dispositions du Code de la santé publique et autres textes d'encadrement relatifs aux volets d'intervention;
- Maitrise des logiciels de gestion ;
- o Maitrise des logiciels bureautiques (a minima l'ensemble du Pack Office) ;
- Capacité significative à travailler avec le logiciel de gestion de projets MS Project.

5. Informations complémentaires

Lieu de la mission : Haïti / Port-au-Prince

Durée de la mission : 6 mois

- Niveau d'effort : 40 H/J⁸ (en plusieurs missions terrain)
- Compte tenu de la complémentarité et de l'interdépendance des deux (2) outils (projet médical et projet d'établissement), considérant les populations cibles au sein de l'HUEH concernées par ces deux (2) outils, la présente mission d'élaboration du projet médical devrait être réalisée parallèlement avec celle concernant l'élaboration du projet d'établissement.
- Date de prise de fonction souhaitée : mi-janvier/février 2024. Le/la candidat.e devra être en mesure de présenter des garanties suffisantes de disponibilités pour la prise de fonction dès cette date ;
- Rémunération : selon profil/ expérience.

6. Documents à fournir

Les candidatures doivent inclure :

- o CV;
- Lettre de motivation ;
- Trois références professionnelles incluant contacts mails et téléphoniques.

Sans réponse de notre part dans un délai de 3 semaines, veuillez considérer que votre profil ne correspond pas aux besoins de notre organisation pour le projet HUEH.

⁸ A noter qu'une proposition de Projet médical avait été rédigée en 2016. Ce document pourra servir de base pour la présente mission, et devra être actualisé, contextualisé et développé en fonction de la situation actuelle du pays et du secteur, des besoins et de la vision de la nouvelle Direction Exécutive de l'HUEH et de ses personnels soignants.



Les candidat.e.s intéressé.e.s par cette opportunité sont invité.e.s à soumettre leur dossier dans les meilleurs délais, au plus tard le **27 décembre 2023**, sous référence « Consultance en Projet médico-soignant - HUEH » directement sur la plateforme de recrutement d'Expertise France.

Expertise France se réserve la possibilité de procéder à la présélection avant cette date.

Le processus de sélection se fera en deux temps :

- Dans un premier temps, une liste restreinte sera établie librement par Expertise
 France :
- Dans un second temps, les candidat.e.s sélectionné.e.s seront convié.e.s à un entretien avec Expertise France.

Le/la candidat.e retenu.e sera accompagné.e par Expertise France, à travers une phase d'intégration. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.